

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20250310-D_10_03_2025_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2025

Publication : 17/03/2025

Délibération n°10-03-2025-002

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Lundi 10 mars 2025

Date de convocation	4 mars 2025
Date d'affichage	4 mars 2025

Membres en exercice	55
Membres présents	36
Votants	46 (dont 11 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 10 mars à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à La Chapelle Saint Rémy, sous la présidence temporaire de M. Jannick NIEL.

Etaient présents : 35 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Emmanuel BOIS, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COALLIER, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Éric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ.

Etait représenté : 1 - M. Joël CIRON représenté par Mme Marianne BLOT.

Pouvoirs : 11 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à M. Éric PAPILLON, Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à Mme Patricia ÉDET, M. Alain CRUCHET ayant donné pouvoir à M. Éric DESCOMBES, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Serge AUGER, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, Mme Françoise PELLODI ayant donné pouvoir à M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA.

Etaient excusés : 8 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Roland MARCOTTE, M. José PLANS, M. Gaëtan THOMAS, Mme Laëtizia VEEGAERT.

Secrétaire de séance : M. Dominique ÉDON.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DU BUDGET GENERAL

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu le Compte Financier Unique 2024 pour le budget principal de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise,
Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,
Après en avoir délibéré,

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité en particulier sur la présentation des résultats du bilan, du compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents,

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée permettant ainsi la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable,

RAPPELLE que :

- l'article 205 de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 généralise le Compte Financier Unique (CFU) au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026.
- la Communauté de communes a décidé de mettre en œuvre le CFU à partir de l'exercice 2024.

APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 pour le budget principal tel que résumé ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	11 256 248,03	12 810 913,29
Recettes	12 872 585,18	6 597 443,35
Résultat exercice 2024	1 616 337,15	-6 213 469,94
Résultat reporté	5 830 358,49	2 935 751,50
Résultat cumulé au 31/12/2024	7 446 695,64	-3 277 718,44
RAR - Dépenses		81 475,00
RAR - Recettes		4 942 736,00
Résultat cumulé après RAR		1 583 542,56

Adopté à l'unanimité des membres votants
Le Président, M. Didier REVEAU, étant sorti de la salle

Adopté à l'unanimité
Voix pour : 46
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 10 mars 2025
Pour extrait conforme
Le 11 mars 2025

Le Secrétaire de séance



M. Dominique ÉDON

Le Vice-président



M. Jannick NIEL